

# UFO Newsletter

## OVNI ET PHENOMENES CONNEXES

Adresse : 59, Chemin de la Roquette, 84400 APT, FRANCE - FAX (33) 04 42 18 41 82

Email : nolane@club-internet.fr

Abonnement (France & Etranger par avion) 10 n° : 100FF à l'ordre de OLIVIER RAYNAUD

Rédaction : RICHARD D. NOLANE

ATTENTION : NOUVELLE ADRESSE EMAIL !

N°18/19 - 27 FEVRIER 1998

### EDITORIAL

*Je pourrais m'étendre sur les innombrables causes de cette coupure des activités de UFO Newsletter durant presque trois mois mais je me contenterai de rappeler que j'édite cette publication en plus de mon travail, tout en précisant quand même que j'ai été, depuis fin décembre, également débordé par mes activités d'auteur. Donc, merci pour votre patience et rendez-vous en mars pour un retour à la normale (un n° de la newsletter – enfin, le premier numéro du Foo-Fighter, l'Arlésienne de la maison...).*

*En attendant, voici un numéro double, non pas pour tenter vainement de rattrapper le retard mais pour vous présenter dans son intégralité, et avec l'accord de son auteur, un article de Jean-Jacques Vélasco, le directeur du SEPR, proposé à la rentrée 1997 à plusieurs grands journaux (Le Monde et Le Figaro) mais qui, étrangement a été refusé de manière systématique. Il est vrai que Jean-Jacques Vélasco y milite pour une véritable étude scientifique d'un phénomène dont il est convaincu de la réalité sans pour autant se prononcer sur son origine exacte... Alors, faut-il voir là un cas de censure de la part d'une presse qui aurait du normalement se jeter sur un tel papier de la part du responsable de la recherche officielle sur les OVNI en France ? Jean-Jacques Vélasco m'a dit commencer à se poser des questions à ce sujet, et on le comprend. Et puis voici une bonne occasion de montrer à une partie importante du milieu ufologique que classer le directeur du SEPR parmi les âmes damnées du cover-up en France est aller un peu vite en besogne.*

*Dernier petit détail, j'ai tenu à publier le manuscrit de Jean-Jacques Vélasco tel quel (sauf le lexique, compressé), en ne corrigeant que quelques fautes de frappe, ceci afin de livrer le document sans qu'on puisse suggérer que j'aurais pu le retoucher. Ne vous attendez pas à des révélations fracassantes à sa lecture, ce n'est pas son but. Son auteur y exprime simplement sa volonté de voir l'ufologie de quitter son ghetto. Et il semble que rien que ça ait fait reculer une presse qui se prétend "sérieuse" montre à quel point celle-ci a du mal à sortir du carcan de la pensée unique. Pour des raisons de mise en page, le texte de Jean-Jacques Vélasco commence en p.2 pour se terminer en p.7.*

RICHARD D. NOLANE

## DU NOUVEAU SUR LE FILM DE MEXICO

Le film vidéo de Mexico, censé avoir été tourné le 6 août 1997 et dont il a déjà été question ici à plusieurs reprises, continue à diviser le monde de l'ufologie. Un des derniers épisodes en date est le revirement de Graham Birdsall, le rédacteur en chef de l'excellente revue professionnelle anglaise, *UFO MAGAZINE*. Pendant plusieurs mois, Birdsall s'était déclaré extrêmement sceptique quant à l'authenticité du film. Mais il semble qu'après en avoir discuté longuement lors de la rencontre internationale de Brasilia (7-14 décembre 1997) avec Jaime Maussan, l'ufologue et journaliste mexicain qui avait reçu le film, Graham Birdsall ait sérieusement tempéré sa position. Tout en continuant à se poser des questions sur des aspects techniques du film posant problème, le chercheur anglais a reçu l'assurance qu'une vingtaine de témoins indépendants les uns des autres avaient bel et bien vu l'OVNI en train de survoler l'immeuble montré par le film. Quant au cameraman, il apparaît qu'il a été identifié par Maussan qui l'a rencontré. L'homme continue à vouloir garder l'anonymat car c'est un immigré illégal d'origine salvadorienne qui compte faire venir sa famille clandestinement au Mexique. Enfin, deux des témoins auraient souffert par la suite d'affections provoquées par une irradiation après avoir été survolé par l'OVNI (à suivre...)

**Nombre d'entre vous ne se sont pas encore abonnés au FOO-FIGHTER alors que le premier numéro doit paraître en mars (pour une bonne idée du sommaire, voir le n° précédent). Si vous aimez la newsletter, vous aimerez Le FOO-FIGHTER qui, je le rappelle, sera la seule publication spécialisée dans l'histoire ancienne des OVNI avant fin 1947 et qu'il y sera donc aussi bien question de l'Antiquité que des développements de l'histoire de Roswell.**

**Alors, n'hésitez pas : 100F pour 5 n° à l'ordre d'OLIVIER RAYNAUD.**

# OVNI

## LETTRE OUVERTE AUX SCEPTIQUES

ou

### LE DEBAT SUR LA PREUVE

Pourra-t-on un jour faire la lumière sur la question des phénomènes aérospatiaux non-identifiés, les OVNI\*, en s'affranchissant de l'éternel débat sur la croyance? Pour éviter cela après une période estivale riche en événements, alimentée par la polémique autour de l'affaire de Roswell, je souhaite au travers de cet article apporter une contribution dans ce débat à partir d'une rencontre sur cette question qui remonte à plus de 20 années, à partir de mon expérience professionnelle, au sein d'un organisme d'études et de recherche dans le domaine du spatial, le CNES\*. On a beaucoup discoursu sur les OVNI, beaucoup trop sans doute pour que quiconque, à la simple évocation de ce terme réagisse et ne pense immédiatement aux extraterrestres ou aux fantasmes et autres délires collectifs. Il me semble opportun, alors que les polémiques se sont apaisées, de m'adresser à ceux qui ont l'esprit ouvert, qui curieux par nature, souhaitent être informés objectivement, sans a priori, sur ce sujet trop souvent emprunt de controverses. Cette démarche qui se veut rationnelle et pragmatique, ne répondra sans doute pas à toutes les interrogations, ni à toutes les attentes, elle aura cependant le mérite d'aborder la questions des OVNI sous l'unique angle de l'analyse des faits. J'invite le lecteur à ce parcours, et comme le disait si justement K. Popper, un philosophe des sciences, << *Il n'y a pas de sujets indignes en sciences, il n'y a que les méthodes qui le sont.* >> .

De tous temps, le domaine des cieux a fasciné par sa dimension et son mystère l'esprit et la curiosité humaine. Si la question des OVNI évoque une relation avec le ciel et plus globalement avec l'espace, c'est probablement que quelque part ce lien existe, et qu'il nous faut à défaut de le comprendre tenter de le rechercher. Cette référence au ciel revient sans cesse, y compris dans le passé ou de nombreux textes mentionnent l'observation de phénomènes plus étranges et mystérieux les uns que les autres. Déjà la référence au ciel est permanente dans la bible au travers de l'ancien et du nouveau testament, puis à l'époque gallo romaine avec celle des boucliers ardents qui effrayaient les centurions, ou bien encore avec les prodiges célestes du moyen âge. Au cours des siècles cette relation intime avec le ciel a joué un rôle fondamental dans les débats philosophiques et de société en instituant des croyances comme mode de pensée et règles communes. Si le génie des Galilée, Copernic, Kepler et autre Newton, ne nous avaient pas éclairé l'esprit, en situant la terre et l'humanité dans sa véritable dimension et relation avec l'univers, nous en serions encore à admettre l'ordre des choses selon les dogmes en cours. Il n'y a pas si longtemps que cela, à la fin du siècle dernier, beaucoup d'astronomes de l'époque parmi les plus éminents, Flammarion, Percival Lowel ou Schiaparelli, affirmaient qu'il y avait de la vie sur la planète mars. Des canaux artificiels y avaient été observés, et une cartographie dressée prouvait que des êtres l'habitaient!. Personne ne doutait de cela et toute une littérature populaire, écrite par les meilleurs écrivains de l'époque, J. Verne ou H.G. Wells, enflammaient les esprits par des récits sur les sélènes et autres martiens. Il fallut cependant attendre le milieu du 20-ième siècle, avec les sondes martiennes viking en 1974 et 1975, pour constater que malheureusement la planète mars ne recelait aucune vie en surface et encore moins la présence de martiens.

Certains pensent qu'aujourd'hui, avec les moyens techniques de surveillance du ciel et de l'espace à notre disposition, télescopes optiques terrestres, radars, et plus récemment par les satellites avec de véritables observatoires en orbite comme le télescope Hubble il ne devrait plus y avoir beaucoup de place pour des phénomènes mystérieux ou inconnus. Partant de là, il sera plus aisé de faire taire les bruits et rumeurs propagés sur la présence d'objets insolites évoluant dans le ciel, avec tous les mythes qui s'y rattachent. Malgré cela, les chiffres et de nombreux documents officiels l'attestent, il y a toujours des gens, y compris des professionnels aguerris comme les pilotes, qui observent et rapportent des observations sur des lueurs curieuses ou la présence d'objets bizarres dans le ciel, et cela s'est même semble t-il accéléré depuis la période post-seconde guerre mondiale !

plus fondamentales qui ne répondaient pas à la vocation de l'établissement. Curieusement durant cette période, peu d'événements se produisirent, les rares phénomènes d'ampleur correspondaient la plupart du temps à des rentrées atmosphériques, à des bolides comme les météorites ou bien aux objets satellisés artificiels, corps de fusées, satellites. Ces exemples s'inscrivant tout à fait dans l'activité d'expertise du CNES en matière de surveillance de l'espace et des débris spatiaux. De spectaculaires cas allaient par ailleurs parfaitement justifier le choix de cette transformation.

Ce qui s'est passé dans la soirée du 5 Novembre 1990 restera sans doute à tout jamais gravé dans la mémoire de ceux ayant assisté à cet insolite et mystérieux événement. Pour les uns ce fut un immense triangle lumineux et silencieux qui traversa durant 2 minutes le ciel de France d'Ouest en Est, pour d'autres un drôle d'avion qui survola la capitale! Bref ce sont des milliers d'observateurs qui restèrent ébahis par cet étrange spectacle. Ce sont plus de 250 procès verbaux de gendarmerie et de police, représentant plusieurs centaines de témoignages ainsi que de nombreux rapports de pilotes civils et militaires en vol, qui attestèrent de la réalité de cet événement. L'enquête immédiatement déclenchée, nous permit quelques heures après, grâce au recoupement effectué entre les témoignages et les données reçues de la part de la NASA\*, de déterminer avec précision qu'il s'agissait, sans aucune équivoque, de la rentrée dans l'atmosphère d'un corps de fusée qui avait placé sur orbite quelques temps auparavant un satellite de télécommunication soviétique GORIZON 21.

Je voudrai dénoncer ici une erreur de jugement, qui me semble fondamentale; et que commettent la plus part des commentateurs. Celle ci consistant à proposer comme unique réponse sur la nature des OVNI, que ceux-ci ne sont que le fruit de l'imagination des témoins. Cette approche trop réductrice, n'a été ni écartée, ni privilégiée dans l'analyse du problème, mais considérée comme hypothèse de travail et examinée avec les méthodes et outils développés par des scientifiques en analyse des témoignages. C'est pourquoi on ne peut pas admettre qu'il n'y ait qu'une réponse à la question sur les OVNI aux seuls arguments reposant sur des considérations de nature sociologique ou psychosociologique. Si les thèmes véhiculés dans la célèbre série télévisée culte, "X-Files", qui apparaît régulièrement sur nos petits écrans, sont aussi influents et déterminants que le prétendent les sociopsychologues et les folkloristes, nous devrions être en permanence inondé de témoignages. En fait il apparaît au vu des quelques trois mille dossiers et rapports de gendarmerie examinés de PAN\* au GEPAN puis au SEPRA qu'aucun cas ne s'inscrive dans ce schéma théorique. De même qu'entre le phénomène OVNI et la parapsychologie nous n'avons trouvé aucun lien ni quelconque rapport. De ce fait je ne peux que déplorer l'amalgame et la confusion qui associe généralement dans la catégorie des phénomènes paranormaux et parapsychologiques le phénomène OVNI, faisant par ailleurs le régal des marchands d'illusion et de rêve auprès des esprits trop crédules.

La seule façon de montrer clairement et véritablement à quoi peuvent ressembler les phénomènes OVNI, c'est de présenter des cas remarquables investigués par le GEPAN et le SEPRA n'ayant pas après analyse reçu de réponse sur leur identification. Deux affaires dans des registres très différents l'illustrent clairement. La première décrit un ce que l'on appelle un cas de rencontre rapprochée et la seconde un cas aéronautique visuel/radar. Elles correspondent toutes les deux à la présence d'objets physiques, dont les caractéristiques et paramètres ont été mesurés et enregistrés par un instrument de mesure, soit directement ou en fonction des 'effets indirects qu'ils ont générés sur l'environnement.

Trans-en-Provence, le 8 février 1981 vers 17 heures un homme qui construit un petit abri pour une pompe à eau, dans son jardin, va être témoin, de ce qui est peut être un des cas les plus insolites jamais observé et étudié en France. C'est un reflet du soleil sur quelque chose qui évoluait dans le ciel qui va attirer son regard et lui permettre d'observer la descente, puis l'atterrissage brutal, sur un terre-plein situé en contrebas de sa maison, d'un objet métallique silencieux. Celui-ci de forme ovoïde, ne présentait aucune aspérité apparente, aile, gouverne ou moteur permettant de l'assimiler à un quelconque aéronef. Cet objet restera quelques brefs instant sur la plate-forme toujours en n'émettant aucun bruit, puis il décollera et disparaîtra à une vitesse très élevée dans le ciel bleu azur. Ce récit somme toute assez banal, ne pourrait s'arrêter qu'à cette simple constatation visuelle, s'il n'y avait eu des traces et des empreintes mécaniques visibles qui feront basculer cette affaire dans le domaine de l'inconnu et de l'inexpliqué. La gendarmerie puis le GEPAN réaliseront une enquête approfondie au cours de laquelle de nombreux entretiens avec le témoin, son voisinage, puis la mise en oeuvre des procédures d'expertise sur le terrain avec des prélèvements d'échantillons de terre et de végétaux suivies d'analyses montreront sans équivoque qu'il s'agissait réellement d'un objet métallique pesant non identifié qui s'était posé sur la terrasse. C'est l'analyse des végétaux prélevés sur le site qui indiquera que nous n'étions pas en présence d'un type d'aéronef y compris hélicoptère ou drone militaire

connu, hypothèses envisagées et vérifiées. La végétation présente sur le site d'atterrissage, une forme de luzerne sauvage, ayant été profondément marquée et affectée par un agent extérieur qui a modifié en profondeur l'appareil photosynthétique de la plante. En effet les chlorophylles, mais aussi certaines acides aminés de la plante présentaient des variations de taux importantes en relation avec la distance. Deux années après ces mêmes effets disparurent complètement révélant ainsi un type spécifique et particulier de traumatisme. Selon le professeur M.Bounias, du laboratoire d'écologie et de toxicologie végétale de l'INRA, qui effectua les analyses, la cause à l'origine des profondes perturbations enregistrées sur la végétation présente sur cet écosystème, pourrait vraisemblablement être due à un puissant champ électromagnétique plus précisément situé dans la gamme des hautes fréquence ( micro-ondes). A ce jour des études et des recherches se poursuivent toujours sur cette affaire ou de nombreuses pistes ont été explorées. Aucune d'entre elles n'a pu satisfaire à l'ensemble des conditions qui nous permettrait d'identifier avec certitude l'objet qui s'est posé à Trans-en-Provence le 8 février 1981 et encore moins d'en déterminer son origine.

Beaucoup de gens pensent qu'il y a sans doute très peu de cas d'observation d'OVNI dans le monde qui puisse justifier l'intérêt des autorités pour envisager une étude permanente ou mettre en place tout simplement une surveillance systématique du ciel. La encore cela ne semble pas être le cas, en consultant les archives et la documentation existante officielle et privée, nous nous apercevons du contraire et qu'il y a une abondance de manifestations insolites qui se déroulent dans le ciel dont on été victimes en observateurs attentifs les pilotes civils et militaires de la planète. Ces cas vont depuis la simple observation visuelle d'objets volant seul ou en formation, comme celle de K.Arnold en 1947, jusqu'à celles décrivant des évolutions bien plus complexes avec des effets constatés sur les avions et parfois au sol : interférences et brouillages radio ou radar, perturbations dans les instruments de navigation, voire même dans certains cas des manifestations physiques ou physiologiques constatées sur les membres d'équipage ( chaleur, aveuglement, etc.).

L'analyse de ces cas montre ainsi, à l'échelon mondial depuis 1942, date des premiers témoignages aéronautiques, que sur les quelques centaines de cas reconnus et authentifiés par les autorités, comme ceux du rapport du livre bleu recensés par l'armée de l'air américaine entre 1947 et 1968, pour 20% d'entre eux, l'observation visuelle était le fait de plusieurs observateurs à bord, et corroborée par radar au sol ou et à bord.

En ce qui concerne la France, il a été porté à notre connaissance par les autorités civiles et militaires une dizaine de cas anciens aéronautiques d'OVNI, c'est à dire répondant aux critères de non identification après investigation des autorités concernée.

Depuis la création du GEPAN, et la mise en place de procédures systématiques du recueil des témoignages, 40 fiches mentionnant des observations d'anomalies aériennes ont été transmises par l'aviation civile.

Parmi ces phénomènes, seuls 3 ou 4 d'entre eux peuvent être considérés comme appartenant à la catégorie des phénomènes non identifiés après vérification et enquête simultanée des autorités civiles et militaires.

Enfin un seul cas radar/visuel expertisé peut être véritablement reconnu comme OVNI

C'est ce type de cas qui va nous servir de deuxième exemple pour montrer l'évidence et la réalité physique des phénomènes OVNI. Ces cas ont d'autant plus de valeur que les acteurs, les pilotes et membres d'équipage, apportent toutes garanties dans leur témoignage tant par leurs compétences que par leurs connaissances du milieu aérospatial. Ils assument des responsabilités importantes lorsqu'ils transportent des passagers, ou assurent la sécurité de la nation aux commandes des avions de chasse. Ceci leur confère, par conséquent, un degré élevé de crédibilité.

Verticale de Paris, 28 janvier 1994 le vol Nice-Londres 3532 d'Air France effectue un trajet sans problème à une altitude de croisière de 11200 mètres. Le steward présent dans la cabine alerte le copilote et le commandant de bord qu'il y a un drôle de "ballon" droit devant l'appareil ! Il est 13 heures 12 minutes et le "ballon" en question se situe à 25 miles nautiques( à peu près 40 kilomètres) de l'avion, un peu au dessus d'une épaisse couche d'alto cumulus à environ 10000 mètres d'altitude. L'avion poursuit sa route, maintient son cap, et se rapproche du "ballon" qui ne modifiera à aucun moment sa trajectoire et disparaîtra sur la gauche de l'appareil quelques instants après d'une manière étrange. L'équipage constatera en effet que les contours de l'objet deviendront progressivement flous et qu'il disparaîtra pratiquement sur place. Le contrôle aérien demandera à l'équipage, comme il est de règle de faire une déposition auprès des autorités aéronautiques civiles et militaires. Cette observation pourrait paraître anodine et banale si les éléments de

C'est en 1947, juste après la fin de la seconde guerre mondiale, que le public a pris connaissance des premières observations modernes d'OVNI rapportées par des observateurs qualifiés, plus précisément celle d'un pilote civil K. Arnold, qui le premier décrit l'évolution d'étranges aéronefs volant en formation au dessus du mont Rainier dans le ciel du Nord-Ouest des Etats-Unis. Cinquante années après, avec le recul du temps, on peut légitimement s'interroger comme le sociologue P. Lagrange de savoir si cette "vague" d'observation n'était pas liée à une période particulière de l'histoire, celle de la guerre froide. Si pour des raisons stratégiques et intérieures, le gouvernement américain de l'époque n'avait pas "inventé" les "soucoupes volantes" pour créer et entretenir un climat de psychose parmi les populations. Pour les autorités, de l'époque, ces histoires de "soucoupes volantes" ne pouvaient être que le fait d'envahisseurs venus de l'est ou celles d'illuminés comme Adamski. A vrai dire, il était très difficile de se faire une opinion, car les faits rapportés ne reposaient souvent que sur des récits et des témoignages visuels, et malheureusement ne s'appuyaient que trop rarement sur des données fiables et objectives, photographies, enregistrements radars, etc., qu'il n'était pas possible d'interpréter correctement. Quelques années plus tard quand les "soucoupes volantes" se sont transformés en UFO\* ou OVNI dans sa traduction littérale (Objet Volant Non Identifié) se sont fait jour des théories selon lesquelles les apparitions d'OVNI ne pouvaient être que le fruit de l'imagination, d'hallucinations collectives, ou de rêves éveillés dont la lecture des fanzines ou autres récits de science-fiction en étaient la source?

Aujourd'hui le phénomène OVNI est devenu aux USA un véritable phénomène de société, prenant une telle ampleur, qu'il ne se passe pas une semaine sans que l'actualité ne s'en empare et n'évoque les aspects les plus ahurissants et spectaculaires du thème. Un enthousiasme que les cinéastes d'Hollywood ont particulièrement mis à profit ces derniers temps avec des productions comme "Indépendance day", "Mars attack", ou "Men in black" qui mettent en scène, dans toutes les situations, les rapports entre les extraterrestres et les humains. On entend parler de contacts et d'enlèvements (les abductés) un peu partout, et où il est même question dans des cas extrêmes de prélèvements biologiques par des entités extraterrestres. Dans le même ordre d'idée, nous avons eu droit durant le passage de la comète Ha le-Bopp à une secte qui profita de l'occasion pour réaliser un suicide collectif et trouver le refuge éternel dans la queue de la comète ! Les journalistes, les cinéastes, les publicitaires, les philosophes, les hommes politiques, usent et abusent de ce thème en permanence, mais assez curieusement les scientifiques, plus spécialement ceux des sciences "exactes" en sont absents.

On peut se poser la question sur une telle absence? ne serait-ce pas que ce sujet soit par trop sulfureux et polémique et en permanence pollué par une exploitation mercantile et tapageuse. Le directeur de la revue "la recherche", dans une émission sur les OVNI en mars 1996, ne refléta-t-il pas ainsi l'opinion du milieu scientifique en affirmant que le sujet des OVNI << ne peut être qu'un aimable divertissement de salon, et non une question touchant au domaine scientifique ...>>. De même on peut constater également que le débat d'opinion a été confisqué aux Etats Unis, par les autorités politiques et militaires, en se réfugiant derrière des considérations sécuritaires. Cette attitude faisant croire que ces manifestations représentaient un danger pour les populations. En se réfugiant ainsi derrière le secret d'état cela permettait aussi de jeter le discrédit sur les personnes qui voulaient le faire émerger. Ceci a eu pour conséquence de retirer au citoyen le droit d'être informé créant ainsi un climat de méfiance, voire dans certains cas de paranoïa, qui s'est emparé de groupes d'enthousiastes qui voyaient partout s'installer une conspiration du silence dès qu'il était fait mention des OVNI par une autorité gouvernementale quelconque.

Pour sortir de cette impasse, ne faut-il pas prendre un peu de recul, revenir vers plus de raison et un peu moins de passion en se tournant vers les sciences "exactes". Il serait temps de se poser les vraies questions, en premier lieu de savoir si ces fameux phénomènes répondent véritablement aux critères d'une étude scientifique. Les OVNI dépasseraient alors le stade du simple débat idéologique et sociologique pour rentrer enfin dans celui du domaine scientifique. L'histoire des sciences nous montre que cela est possible avec la découverte sur l'origine des météorites. Avant 1806 aucune autorité scientifique n'admettait que des pierres puissent avoir pour origine le ciel! Il fallut une enquête, diligentée par l'académie des sciences, à l'Aigle, petite localité du département de l'Orne, pour que l'on admette qu'il y avait réellement des pierres qui tombaient du ciel. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui quelques deux siècles après avec les OVNI, sachant qu'avec les méthodes et les moyens technique et instrumentaux à notre disposition nous pourrions rapidement vérifier si ces phénomènes existent réellement. Quel passionnant et intéressant défi pour la recherche et la connaissance, mais les scientifiques seraient-ils prêts à le relever?

Il serait faux de dire que les OVNI n'ont jamais fait l'objet d'études scientifiques sérieuses. Des milliers de travaux dans le monde entier l'attestent, qui sont bien souvent l'oeuvre de chercheurs ou de savants isolés, et qui ont donné lieu à des publications de bon niveau dans de nombreux domaines touchant aux disciplines les plus diverses comme : la propulsion, l'énergie, la psychologie humaine, la physique théorique, etc... Malheureusement ces travaux, dont certains de grande qualité, n'ont pas eu le mérite et la chance d'être publiés dans des revues scientifiques de prestige, ce qui en réduit considérablement leur portée. Quelques états ont entrepris très officiellement, généralement sous le couvert des forces armées, une étude du problème à commencer par les Etats-Unis en 1969. Une commission d'étude scientifique, à l'initiative de l'armée de l'air, fut créée sous la direction du professeur E. Condon un physicien, et qui durant trois années se pencha sur le sujet. Ce sont les informations recueillies, pendant près de 30 années par l'armée de l'air, dans le cadre du "livre bleu", qui servirent de base à ce comité. La commission dans ses conclusions " *ne trouva pas d'intérêt à engager un programme de recherche scientifique soutenu dans la durée* ", et cet avis négatif, tel un couperet, clôtura définitivement et officiellement, dans ce pays, le dossier.

Quelques scientifiques cependant voulurent relever le défi et poursuivre cette tâche à titre privé ou personnel. Certains d'entre eux comme le professeur A. Hynek un astronome qui fut conseiller de l'USAF pendant plus de vingt ans, remettait publiquement en cause les conclusions de cette commission et milita jusqu'à sa mort, en 1986, pour jeter les premières bases sérieuses d'une étude scientifique du phénomène OVNI. Son apport et grand mérite, à partir d'un fichier de données constitué de plusieurs milliers de cas d'observation complété par toute une série d'enquêtes sur le terrain, fut de montrer que la matérialité physique de certains phénomènes n'était pas en concordance avec des manifestations naturelles ou artificielles connues. Malheureusement, la communauté scientifique ne reprit pas à son compte ses travaux qui tombèrent dans l'oubli. Néanmoins un peu plus tard, d'autres chercheurs, des ingénieurs, physiciens pour la plupart, tels que J. M. Mc Campbell aux Etats Unis, le professeur A. Messen en Belgique ou C. Poher, J. Vallée ou JP Petit en France, ont poursuivi dans cette voie et contribué à porter le sujet sur le terrain scientifique. Malgré cela l'étude du phénomène OVNI en a été réduite à la marginalité, d'autant que les prises de position de certains d'entre eux n'incitaient guère cette même communauté scientifique à prendre le problème au sérieux. Pendant ce temps les observations continuaient d'être signalées à travers le monde...

C'est en partie pour sortir de cette situation, qu'en France en 1974, une institution l'IHEDN\* décidait d'examiner ce dossier. A la suite de son rapport le gouvernement demandait au CNES de mettre en place une cellule d'étude permanente du phénomène OVNI. Le GEPAN\*, était créé en mai 1977 et commençait ses premiers travaux sous la férule de Claude Poher, ingénieur en aéronautique et spatial, qui était à cette époque chef de la division fusée sonde. Ni commission d'enquête, ni office gouvernemental civil ou militaire, le GEPAN sous les directives d'un conseil scientifique indépendant, reçut pour mission d'examiner et apporter le maximum de réponses sur cette épineuse question des OVNI.

Les premières étapes du travail du GEPAN ont consisté à définir le domaine d'étude, élaborer une méthodologie scientifique et mettre en place les procédures et outils d'intervention pour les équipes d'enquête. Dans le même temps le GEPAN établissait des collaborations avec la gendarmerie nationale, la police, l'armée de l'air et l'aviation civile pour collecter et traiter l'information. Disposant des archives et des premières données recueillies par ce canal, un travail statistique a permis d'élaborer une classification et une typologie des phénomènes étudiés. Ces travaux ont confirmé les résultats du capitaine Ruppelt, directeur de l'ATIC\* au sein de l'USAF, datant de 1952, ainsi que ceux du professeur A. Hynek sur la particularité de et la composante physique de certaines manifestations. Ces constatations étant par ailleurs vérifiées par l'examen d'un certain nombre de cas anciens qui révélaient toute une catégorie de phénomènes dont la nature, et les caractéristiques physiques ne semblaient pas être assimilables avec des événements connus ou identifiables. Au vu de ces premiers résultats le conseil scientifique demandait au GEPAN de concentrer son action sur des enquêtes et des cas récents. En outre il lui était assigné d'entreprendre des recherches plus fondamentales, conduites dans des laboratoires civils ou militaires, pour mieux cerner certains aspects liés à ces manifestations dans des domaines tels que la psychologie de la perception pour l'analyse des témoignages, ou l'évaluation de l'influence des processus de diffusion de l'information dans et par les médias, mais aussi d'approfondir des catégories particulières de phénomènes météorologiques tels que la foudre en boule, et engager des études plus spécifiques sur des modélisations en physique comme celle de la propulsion magnétohydrodynamique, etc.

En 1988 le GEPAN était transformé en SEPRA\*, car le CNES et le conseil scientifique tout en souhaitant la poursuite de ses activités de collecte de données et d'expertise, arrêtaient celles liées aux études et recherches

trajectoire et descriptifs du phénomène avaient permis d'établir son identification, mais ce ne sera pas le cas. Les vérifications effectuées auprès du contrôle de la navigation aérienne civile et militaire ne nous permettront pas de retenir la présence d'un ballon météorologique ou celles d'avions civils ou militaires prototype furtif compris, mais bien celui d'un objet physiquement inconnu. C'est l'étrangeté de la forme, lenticulaire de couleur rouge sombre, sans détails apparents aile, gouverne ou moteurs mais surtout sa dimension qui semblait énorme, estimée à 1000 mètres ! mais qui après calcul et vérification des positions et des diamètres apparents sera ramenée entre 250 et 300 mètres, qui troubleront le plus l'équipage. L'intérêt de ce cas est renforcé par le fait que simultanément à l'observation visuelle les radars de surveillance aérienne ont enregistré certains paramètres de l'évolution de cet objet en particulier la vitesse qui était constante et inférieure à 200 km/h, ce qui pouvait rendre incompatible la présence d'un aéronef classique de cette taille et de cette forme. La disparition de l'objet sera constatée simultanément par l'équipage ainsi que sur les écrans radar et demeurera un mystère. Au stade actuel des investigations menées auprès des différents organismes civils et militaires impliqués, il apparaît qu'il y a bien eu observation et détection radar simultanée d'un objet physique non identifié évoluant durant 50 secondes au dessus de la région parisienne.

Ce cas est jusqu'à présent unique en son genre en France, il permet de montrer que la chaîne d'acquisition d'information et de traitement des données à parfaitement fonctionné pour fournir des éléments qui permettent de montrer la réalité et l'existence d'objets physiques de nature encore inconnue dans notre ciel. Ce cas pourrait ne jamais se reproduire, mais à la différence d'un certain nombre d'affaires d'OVNI antérieures recensées dans le monde, celle-ci est récente et reconnue par les autorités civiles et militaires de notre pays. Les plus sceptiques de nos rationalistes peuvent faire remarquer qu'un seul cas ne signifie pas grand chose au regard des critères d'analyse scientifique. Cependant comme les cas d'observation rapprochée tel celui de Trans-en-Provence ils viennent s'ajouter à de très nombreux autres aux quatre coins du monde. Quelqu'un a dit l'absence de preuve ne signifie pas la preuve de l'absence, en tous les cas à partir de ces exemples, on ne pourra plus dire en ce qui concerne les OVNI qu'il ne s'agit que de rumeurs, d'hallucinations ou d'invention de soucoupes volantes. Il serait temps de ne plus négliger l'intérêt d'étudier ces phénomènes. Dans le passé des exemples d'événements singuliers, parfois de faits uniques; on montre que l'on pouvait s'ouvrir des horizons insoupçonnés qui bouleversèrent nos sociétés. L'involontaire expérimentation de Becquerel, qui laissa une nuit au fond d'un tiroir un morceau de pechblende sur une plaque photographique, en est la démonstration évidente. La suite montra que cette innocente erreur permit d'accéder à l'ère atomique !

Au début de cet article, je positionnais le débat sur la question des OVNI au niveau de l'évidence du phénomène par la preuve, la preuve physique bien entendu puisque les scientifiques ne veulent entendre parler que d'elle. Pour cela l'exigence intellectuelle passe par l'examen objectif de faits qui ne peuvent être attestés et vérifiés que par la mesure instrumentale et répétitive dans le temps. Cependant le fait de s'arrêter au simple stade du constat et des enquêtes est insuffisant, même si celles-ci sont menées avec rigueur et méthode. De même il apparaît que si le phénomène OVNI présente un caractère agressif ou dangereux pour les populations, cela ne peut être que dans les esprits, et uniquement de nature sociologique ou spirituelle. Pour ma part il me paraît important de poursuivre et amplifier le travail entrepris en France sur ce sujet. Cela passe par l'amélioration des moyens de collecte de données, en particulier des instruments de mesure optiques et radar de surveillance de l'espace et l'engagement de véritables programmes de recherche pluridisciplinaires civils et militaires. En effet, si le phénomène OVNI est physique, et il semble que ce soit le cas, qu'il se reproduise dans le temps et que son caractère universel soit démontré, il y aura alors nécessité pour l'appréhender avec efficacité, de mettre en place une collecte systématique d'information, en l'élargissant, dans un premier temps, à l'échelle de l'Europe et pourquoi pas celle de la planète toute entière. Au stade de l'analyse et des interprétations proposées il est sans doute encore trop tôt pour affirmer quoi que ce soit, cependant des scientifiques qui émettent des hypothèses et suggèrent des interprétations sur les OVNI puissent déjà trouver des éléments de réponse dans le travail déjà effectué en France. Par exemple les études et les recherches qui ont déjà été engagées dans le domaine des modélisations en magnétohydrodynamique, pourraient être poursuivies et amplifiées. Pour cela seule une coopération pluridisciplinaire scientifique et surtout la volonté d'agir permettront de créer les conditions pour percer la nature de ces mystérieux phénomènes OVNI. Enfin dans une ultime étape, nous accèderons peut-être à leur véritable nature et pourquoi pas un jour découvrir leur origine que d'aucuns envisagent venir du cosmos.

## JEAN-JACQUES VELASCO

## LE PETIT MONDE DE L'ÉDITION

## ENCORE UNE HISTOIRE DE SECTE-OVNI

**NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS**

Bizarre information dans le *SUNDAY TIMES* de Londres du 18 janvier dernier puisqu'il y est écrit que peu de temps avant les dernières élections générales en Angleterre qui ont vu l'arrivée au pouvoir des Travaillistes, un grand OVNI triangulaire avait survolé longuement la maison du ministre de l'Intérieur conservateur, Michaël Howard dans le Kent, la nuit du 8 mars 1997. Plusieurs témoins ont assisté à l'apparition. Et pourtant, il apparaît que des personnes travaillant pour le Parti Conservateur auraient pris la peine de faire modifier les comptes-rendus de l'observation pour que celle-ci ait eu lieu "officiellement", à des kilomètres de là. Eviter les caricatures et les traits d'humour dans la presse contre M. Howard a été semble-t-il le but recherché par cette manipulation grotesque. Pourtant, il est évident que John Major aurait eu besoin d'une aide venue de l'espace pour remporter les élections de l'an dernier en Grande Bretagne, n'est-ce pas ? - **Coup de chaud pour les programmes habités hors de l'orbite terrestre à la NASA.** le 24 janvier dernier lorsque Richard Wisniewski, un des administrateurs des vols spatiaux, laissa entendre que des coupures budgétaires allaient obliger à abandonner cette partie du programme spatial. Adieu le retour sur la lune ! Finis les projets martiens ! Mais le 29, l'administrateur en chef de la NASA, Daniel Goldin, a démenti complètement cette information. Depuis, un puissant lobby s'est mis en place au Congrès pour être sûr que la NASA aurait l'argent nécessaire pour développer ce qui est en fait l'âme de l'exploration spatiale, ce pourquoi elle existe à long terme : la présence de l'homme hors de la Terre. N'en déplaise, chez nous, à un dénommé Claude Allègre, que seuls des engagements pris avant lui ont empêché d'être le fossoyeur du métier de spationaute et qui n'a pas plus l'air de comprendre quoi que ce soit à la conquête spatiale (dont il a une vision étiquée et misérabiliste) qu'à la graisse de mammoth... - **ARBITER ROSWELL: RETRIEVAL OF THE FIFTH KIND**, un nouveau film sur Roswell devrait sortir bientôt aux USA, écrit et dirigé par Wendell B. Harris, avec Serena Roney-Dougall dans le rôle du Dr Norma June Koster, un médecin envoyé par le gouvernement pour procéder aux autopsies préliminaires sur la base de Roswell en juillet 1947. Nous avons ici affaire à un "docu-drama", un mélange de fiction et de réalité. Linda Moulton-Howe et Stanton Friedman et d'autres ufologues ont travaillé sur la partie documentaire. A en croire le réalisateur, il s'agirait ici de montrer que le crash de Roswell n'a été qu'un parmi d'autres survenus dans le désert du Nouveau-Mexique au cours de l'été 1947, dans le cadre d'une opération qui aurait mal tourné. Attendons donc de voir si cette nouvelle production, sera à la hauteur du précédent film sur le sujet, *ROSWELL: LE MYSTERE*, diffusé en 1994 sur la chaîne câblée Showtime et toujours disponible en France en cassette (PolyGram Video).